

MAIRIE DE GLISOLLES

PROCÈS VERBAL DU 12 JUIN 2023

Convocation du 05 juin 2023

Nbre en exercice	Nbre de présents	Nbre de votants
13	10	11

Le **douze juin deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Bruno LEVEQUE, Le Maire.

Présents : M. Bruno LEVEQUE, Maire ; Mrs. Jean-Yves DOËRR, Jimmy PINARD, Sébastien PICQUE, adjoints ; Mmes Valérie DRU, Françoise DUCHANGE, Céline ZIANI ; Mrs Yannick BANCE, Vincent LEDUC, Vincent PORTIER.

M. Ludovic DRU donne procuration à Mme Valérie DRU.

Absents excusés : Mme Vanessa MINTENS, M. Ludovic SURIRAY

☞ M. Jimmy PINNARD a été nommé secrétaire.

Le compte-rendu du 11 avril a été validé.

1 – DÉLIBÉRATION PROJET SPORTIF

M. Le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre des jeux olympiques, l'État financent des projets sportifs subventionnés à hauteur de 50 à 80 %. Il a contacté la société AIRFIT pour l'aménagement d'une aire de fitness et de bien-être. Les subventions ne prennent pas en compte les rénovation des terrains existants un emplacement sera à déterminer lors d'un prochain conseil. L'école et l'association de Glisolles ont signé une convention afin de pouvoir utiliser ce nouveau terrain. Il sera ouvert à tous, 7 jours sur 7.

Coût total du projet	34 342.80 €
Coût total pour la commune avec subvention	11 446.80 €

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de l'agence nationale du sport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le dépôt de ce dossier et autorise M. Le Maire où ses adjoints à signer tous documents référents à ce dossier.

2- RÉHAUSSE DU TERRAIN DE TENNIS

M. Vincent PORTIER informe le Conseil Municipal que certains habitants, voisins du terrain de tennis se plaignent des balles qui atterrissent dans leur propriété, il présente un devis pour rehausser les filets d'un montant de 3540.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour le devis de TJM SPORTS.

3 – DÉLIBÉRATION ÉCOLE

Mme la Présidente du SIVOS souhaitait depuis un temps certain une direction unique pour nos deux sites scolaires Aulnay et Glisolles. Une direction de 6 classes permet une décharge et donc un travail de direction plus facile et suivi.

Sur l'année 2022/2023 cela a été fait avec la nomination de Mme Kervoillard sur ce poste ce qui donne toute satisfaction.

Ce sujet a été présenté au dernier Conseil Syndical.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, la réunion des 2 sites en une école. Les 2 sites continuant à exister.

4 – DÉLIBÉRATION EURE NUMÉRIQUE – COMMUNE TEST

D'ici la fin de l'année, la plateforme Acte du département, qui permettait de transmettre tous les documents tels que délibérations, budget... va cesser. Eure numérique propose un pack E-administration et demande à la commune de Glisolles de bien vouloir faire partie des communes « test ».

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

Voix pour : 10

voix abstention : 1

5 – NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ÉLECTIONS

La commune a reçu un mail de la Préfecture demandant de bien vouloir renouveler la commission de contrôle de la liste électorale. Mmes Valérie DRU, Gisèle COUTELIER, M. Michel MICHÉ seront titulaires, M. Sébastien PICQUE, suppléant, la préfecture n'acceptant pas la nomination d'autres membres du Conseil Municipal, Mme Dominique FORTIER et M. Jean-Yves NOÉ ont été nommés remplaçants.

6 – POINT SUR LES COMMISSIONS

Considérant qu'il était nécessaire de faire un point sur les commissions communales et de remplacer certains membres qui ont démissionné le Conseil Municipal nomme les personnes suivantes aux commissions :

- Délégués SICOSSE : Vincent Portier, Sébastien PICQUE
- Délégués au SIEGE : Bruno LEVEQUE, Yannick BANCE
- Délégués SIVOS : Sébastien PICQUE, Jimmy PINARD, Valérie DRU et suppléant Ludovic DRU
- CCAS : Jean-Yves DOERR, Jimmy PINARD, Vincent PORTIER, Françoise DUCHANGE
- COM COM : Bruno LEVEQUE, Jean-Yves DOERR
- Commission Budget : Bruno LEVEQUE, Jean-Yves DOERR, Sébastien PICQUE, Jimmy PINARD, Yannick BANCE, Ludovic DRU
- Commission communication et information – journal : Sébastien PICQUE
- Réserve incendie : Bruno LEVEQUE, Ludovic DRU, Yannick BANCE, Jimmy PINARD
- Aménagement logement au -dessus de la bibliothèque : Vincent PORTIER, Françoise DUCHANGE, Céline ZIANNI, Vincent LEDUC, Jimmy PINARD
- Aménagement des mares : Jean-Yves DOERR, Sébastien PICQUE, Françoise DUCHANGE
- Commission loisirs : Jimmy PINARD, Sébastien PICQUE, Françoise DUCHANGE, Valérie DRU, Bruno LEVEQUE, Vincent PORTIER
- Commission cimetièrre : Valérie DRU, Bruno LEVEQUE, Jimmy PINARD, Vincent PORTIER,
- Commission Noël et repas des anciens : Ludovic DRU, Valérie DRU, Françoise DUCHANGE, Sébastien PICQUE, Céline ZIANI, Bruno LEVEQUE.

Et vote à l'unanimité la modification des commissions.

7 – PANNEAU EURE NUMÉRIQUE

M. Le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la Société Urban Connect informant de la possibilité d'installer des panneaux signalant le raccordement de la commune à la fibre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Contre : 8 voix

Abstention : 3

8 – PRÊT DE LA SALLE AUX PARTIES POLITIQUES

M. Le Maire demande au Conseil Municipal s'il serait d'accord pour prêter la salle des fêtes aux parties politiques comme cela se pratique déjà dans de nombreuses communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote :

Contre : 8

Abstention : 3

9 - DIVERS

☞ Mme Françoise DUCHANGE fait part au Conseil Municipal des remarques et demandes de concitoyens :

1 – Y-a-t-il une réunion publique de prévue concernant les travaux du Rouloir et des étangs avec le SMABI ? Des habitants se plaignent que des personnes entrent dans leur propriété depuis l'assèchement de l'étang.

M. Le Maire informe que la réunion publique a été annulée par le SMABI, par manque de temps. Chaque propriétaire a été consultés ils vont, après les travaux, récupérer environ 4 mètres de terrain. Le power point du rouloir sera déposé sur les réseaux sociaux et le site internet pour informer les habitants.

2 – Peux-on installer un banc à l'entrée de Glisolles, côté Bois du Chêne afin que les randonneurs puissent se reposer. Le Conseil Municipal est d'accord pour cet achat. Mme Françoise DUCHANGE propose de s'en occuper.

3 – La commune peut-elle remettre les plans avec le nom des rues et des numéros de propriétés dans le Bois du Chêne, beaucoup de personnes demandent leur chemin, d'autres lieux pourraient être concernés par la même demande. M. Le Maire suggère de regarder en haut s'il n'en reste pas. Mme Françoise DUCHANGE et M. Vincent PORTIER vont s'occuper de ce dossier.

3 – La commune peut-elle remettre les plans avec le nom des rues et des numéros de propriétés dans le Bois du Chêne, beaucoup de personnes demandent leur chemin, d'autres lieux pourraient être concernés par la même demande. M. Le Maire suggère de regarder à l'étage pour voir s'il en reste. Mme Françoise DUCHANGE et M. Vincent PORTIER vont s'occuper de ce dossier.

☞ SOLIHA : Suite à la demande de subvention concernant la réhabilitation de la bibliothèque et la création de deux logements locatifs, SOLIHA informe celle-ci pourrait être perçue sous certaine condition de location notamment une réglementation des plafonds locatifs. Le Conseil Municipal s'interroge sur le fait que les loyers seront fixés par SOLIHA et qu'aucune augmentation ne pourra être effectuée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote :

Pour : 0

Contre : 9

Abstention : 2

☞ Jachère : M. Yannick BANCE informe le Conseil Municipal que cette année, suite à des soucis de chauffeurs, de pannes de machine, la jachère n'a pu être mise en place à temps et qu'il est trop tard pour planter maintenant. Les graines seront conservées pour l'année prochaine.

☞ Mme Valérie DRU porte à la connaissance du Conseil Municipal que M. BRUNET se plaint qu'une personne dépose devant chez lui des cendres, parfois chaudes, ce qui est fort désagréable et que présente un danger d'incendie.


☞ M. Le Maire informe le Conseil Municipal, que Mme Carole BERANGER, secrétaire de mairie, ne renouvellera pas son contrat car elle déménage. Son contrat se terminera fin août. La mairie est donc en recherche active d'une nouvelle secrétaire.

☞ Le repas des anciens est fixé au 19 novembre. Le spectacle de Noël au 3 décembre, Mme Valérie DRU demande à avoir les listes beaucoup plus tôt que l'année précédente. Ce qui sera fait en juillet/août.

☞ M. Jean-Yves DOERR demande s'il n'est pas possible, pour des raisons de sécurité, de changer de place les stops à la Bretonnière. M. Le Maire consultera les services de la voirie pour une éventuelle modification.

La séance est close à 21h15.

Le secrétaire de séance
M. Jimmy PINARD



Le Maire
Bruno LEVEQUE



